



Entreprise

SENIOR UN ATOUT POUR L'AVENIR

ACCOMPAGNER ET MAINTENIR LA MOTIVATION DES SALARIÉS
EN SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

SENIOR UN ATOUT POUR L'AVENIR

qu'est-ce que c'est ?

Vous souhaitez mettre à profit l'expérience et les compétences de vos salariés de plus de 45 ans ?

Opco EP vous propose 4 modules de formation au choix et un accompagnement individuel visant à actualiser les compétences ou favoriser l'évolution professionnelle des salariés seniors.

1

Bénéficiaires

Entreprises de moins de 250 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2

Contenu

Un programme complet en 4 modules.

1

Quels projets pour ma seconde partie de carrière ?

2

Devenir formateur interne

3

Rentrer dans un parcours de validation ou devenir membre de jury VAE

4

Ma place dans le processus de recrutement, d'accueil et d'intégration d'un collaborateur

3

Avantages

- Valorisation de l'expertise et de la contribution du salarié.
- Évolution professionnelle sans nécessairement changer de poste.
- Enrichissement intellectuel et développement personnel.
- Transmission sécurisée des compétences aux nouvelles générations.
- Adaptation des ressources humaines aux enjeux de transformation (VAE, tutorat, évolution des postes).

4

Durée et modalités

- 10 heures de formation collective, organisées selon les choix de modules du stagiaire.
- 10 heures d'accompagnement individuel.

Format : présentiel et/ou distanciel.

5

Financement

	Entreprise de moins de 50 salariés	Entreprise de 50 à 249 salariés
Financement Opco EP	50%	-
Financement État	50%	50%
Financement Entreprise	-	50%

6

Démarche

- Contactez votre **conseiller Opco EP** :
opcoep.fr/mon-conseiller
- Ou **inscrivez-vous en ligne** :
selexion.opcoep.fr

Plus d'informations :
opcoep.fr